



Le Petit Mohonnais

N°21

FEVRIER 2017

Le mois des incivilités



Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 janvier, plusieurs poteaux téléphoniques ont été coupés à la tronçonneuse dans les secteurs de Bodieu, Hiniac et le Camboudin. Des panneaux indicateurs de villages ont également été arrachés et balancés à proximité de leur implantation. Ces imbécillités auraient pu être très dangereuses pour les automobilistes car certains de ces poteaux se retrouvaient sur la chaussée !!! Une enquête de gendarmerie est en cours.



Aux alentours de St Marc, de jeunes sapins ont été coupés sans aucunes autorisations. Ces sapins ont probablement servi de décoration de Noël. De nombreux déchets verts sont aussi fréquemment déposés sur ce secteur.



De nombreuses bouteilles ont été retrouvées sur le bord d'un chemin communal entre Les Courrayes et La Noë. La photo ne montre qu'une partie infime de ce qui a été déposée dans ce secteur. Pourquoi déposer ces verres dans la nature alors que plusieurs containers sont réservés à cet effet !!! Pour info : containers dans le bourg, à la croix de l'Iff et à Villeneuve. Le mois des incivilités se termine tout de même par un geste civique car un villageois de Les Courrayes a aidé les agents des services techniques à nettoyer le terrain.



Couscous du foot le samedi 04 février 2017 à partir de 19h30 à la salle polyvalente.

Concours de belote du club de l'amitié le vendredi 10 février 2017 à la salle polyvalente.



Les majorettes de Mohon organisent une soirée repas-concert Johnny Junior et année 80 le samedi 18 mars 2017 à la salle

polyvalente. Tickets adultes 16€ et tickets enfants de -12 ans 6€. Renseignements et réservations au 06 86 41 35 24 ou au 06 88 93 95 16. Point de vente des tickets dans les commerces de Mohon. Dépêchez vous, il n'y aura pas de place pour tout le monde !!!!



Congés annuels. La mairie sera ouverte le matin du 20 février au 24 février 2017 sauf le mercredi où elle sera ouverte l'après midi.

Le conseil municipal se réunira le vendredi 03 mars 2017 à 20h00 à la salle de la mairie.



Numérotation des maisons dans les villages. Plusieurs démarches de changement d'adresse peuvent s'effectuer en ligne (sur internet). Voici quelques exemples : pour une carte grise, vous

pouvez soit vous déplacer à la préfecture ou sous-préfecture. Si vous choisissez de faire votre changement d'adresse en ligne, vous recevrez un autocollant que vous apposerez sur votre carte grise (gratuit). Concernant divers services (EDF, SAUR ...) , vous pouvez le faire par téléphone sans justificatif. Pour votre banque, il vous faudra un justificatif de domicile (EDF, SAUR...). Concernant les taxes foncières, le changement se fera automatiquement. Pour vos déclarations de revenus, vous pourrez modifier votre adresse lors de la prochaine déclaration.

Pour finir, il n'est pas obligatoire de faire votre changement d'adresse sur votre permis de conduire. Pour vos démarches en ligne, vous devez vous rendre sur service-public.fr

Accueil de loisirs de Ploërmel Communauté à la Trinité Porhoët. Vacances d'hiver 2017 du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017. Inscriptions au 02 97 93 91 90. Date limite d'inscriptions le mercredi 8 février 2017.



Morbihan NOTRE DÉPARTEMENT

Bien vieillir [EN MORBIHAN]

ACTUELLEMENT DISPONIBLE SUR morbihan.fr

et dans 1200 points de distribution sur l'ensemble du département



Découvrez le numéro de janvier-février du magazine Morbihan avec un dossier spécial consacré au « Bien vieillir en Morbihan ».

Désormais connecté, le mag' permet d'accéder à des contenus numériques enrichis (photos, vidéos mais aussi infos complémentaires sur notre site internet) via une visionneuse et des liens interactifs.

Voici le lien pour accéder à la visionneuse

<http://www.calameo.com/read/0021129497a4800d0f14f>

Ou le consulter à partir de morbihan.fr

<http://www.morbihan.fr/morbihan-le-magazine/mag-n23-janvier-fevrier-2017/>



Suite au coulage des fondations des 8 premières éoliennes de la forêt de Lanouée , le trafic sera peut-être perturbé dans le bourg

avec le passage des toupies le :

jeudi 02 février, le mardi 07 février

le jeudi 09 février, le mardi 14 février

Depuis décembre 2016, le bar-tabac-restaurant « chez Karine et Didier » vous propose le PMU (Tiercé, Quarté, Quinté)



Directrice publication : J.Denis

Rédaction et impression : Mairie de Mohon

Tel : 02-97-93-94-20 Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr

site internet : mohon.fr

